Prédateur [illegible] — Un deuil regrettable accidentel est arrivé pendant la journée de lundi. M. Poiret, docteur à Fleurbaix, était venu visiter des malades à Fromelles, en voiture. Au retour, le cheval prit peur, s'emballa et renversa le cocher. M. Charles Delefortrie, dit Courtin, qui fut tué sur le coup.

M. Poiret n'a pas été blessé.

Mort de M. Vincent Cordonnier

MAIRE D'AUBERS

Nous avons le très vif regret d'apprendre la mort subite de M. Vincent Cordonnier, maire d'Aubers, et président de la Société musicale des Anciens Élèves de Beaucampe.

C'est dimanche soir, vers sept heures, qu'un malaise subit fut remarqué chez M. Cordonnier qui, très bien portant jusqu'alors s'occupait des opérations du dépouillement du scrutin.

Luttant contre le mal qu'il ressentait, M. Cordonnier reste encore au travail jusqu'à ce que, vaincu par la douleur, il s'affaisse en perdant connaissance.

Transporté chez lui, M. Cordonnier y est mort vers minuit après avoir reçu le sacrement de l'Extrême-Onction.

M. Vincent Cordonnier s'était créé comme administrateur une réputation d'ailleurs bien méritée de pacificateur, d'ami de l'ordre et de la liberté.

Les anciens élèves du Pensionnat de Beaucampe, l'avaient élu président de leur association et l'une des dernières douleurs de cet excellent homme fut de voir partir pour l'exil, l'année dernière, les Frères Maristes qu'il aimait tant et auxquels il avait toujours témoigné la plus grande estime.

Frappé inopinément par la mort, M. Cordonnier emportera dans la tombe la vive affection de ses nombreux amis et le respect de ses adversaires politiques.

Son souvenir restera vivant dans le cœur de tous ceux qui ont connu cet excellent père de famille, ce chrétien exemplaire, ce citoyen vertueux.

M. Cordonnier meurt à 63 ans, dans cette terre du Jonequoy que ses pères ont cultivée depuis des siècles.

Nous offrons à sa nombreuse famille nos plus chrétiennes condoléances.

Les funérailles auront lieu à Aubers, jeudi à 10 heures.

ARMENTIERES

Réunions de la Ligue. — 1re section : Jeudi 5 mai, estaminet Jan « Coulon ». — 2e section : Vendredi 6 mai, estaminet Camerlinck, rue du Faubourg-de-Dunkerque. — 3e section : Mercredi 4 mai, estaminet Pauriesse, boulevard Faidherbe. — 4e section : Jeudi 5 mai, « Au Bois de Vincennes, rue du Faubourg-de-Lille.

5e section : Mercredi 4 mai, Au Grand Homme, rue des Douze Apôtres (Demeulemeester). — 6e section : Mardi 3 mai, estaminet de l'Abattoir, rue de Dunkerque (Macq). — 7e section : vendredi 6 mai, à la Tour Malakoff, rue Solférino. — 8e section : Jeudi 5 mai : Au Grenadier, rue des Promenades.

Grève évitée. — Hier matin, 70 ouvriers menuisiers des ateliers Mouret et Bouquillon se sont mis en grève réclamant une augmentation de salaire.

Les patrons leur ayant accordé 3 centimes en plus à l'heure, le travail reprendra ce matin.

Voleur d'affiches. — Plainte a été portée contre le nommé W... qui, dimanche à 6 h. du matin, a volé un paquet d'affiches de la Ligue. Cet individu n'est du reste tristement distingué dans la journée de dimanche.

Nous espérons que M. le commissaire donnera à cette plainte la suite qu'il convient.

Arrestations. — Du 3 mai. — Naissances : Marquis Alexis, rue Neuve, 28. — Montaine Charles, rue Saint-Pierre, 19. — Millequant Paul, rue des Morets, 2.

PORTEL-LES-LENS. — Fraude. — Lundi, vers [illegible] du soir, les gardes-pêche Leclercq et Mouville, le brigade d'Houplines, ayant donné la chasse à deux fraudeurs, ceux-ci abandonnèrent leurs ballots. L'un des fraudeurs, Louis Delecourt, 20 ans, né à Hoeburdin et habitant Lens, a pu être arrêté. Il a été conduit à Lille. Les ballots contenaient 100 boîtes de cigares pesant 45 kilos et d'une valeur de 1,600 francs.

HOUPLINES. — Vagabond. — Lundi, les gendarmes d'Houplines ont arrêté, au Bourg, un nommé Marceux Jules, 17 ans, né à Auberchicourt (Pas-de-Calais), sans profession ni domicile. Cet individu, pris en flagrant délit de mendicité, a été conduit à Lille.

HAZEBROUCK

BAILLEUL. — **Taxe officielle du pain.** — Le prix moyen de l'hectolitre de blé aux marchés de Bailleul, Lille, Arras, Bergues, Bourbourg, Hazebrouck et Steenvoorde, pendant la quinzaine, ayant été de 16 fr. 00, le Maire de Bailleul arrête la taxe officielle ci-après :

Pain bis de ménage : Un kilogramme, 0,42 ; un kilogramme et demi, 0,63 ; deux kilogrammes, 0,84.

Pain demi-blanc : Un kilogramme, 0,50 ; un kilogramme et demi, 0,75 ; deux kilogrammes, 0,95.

Pain blanc : Un kilogramme, 0,42 ; un kilogramme et demi, 0,62 ; deux kilogrammes, 0,80.

BAILLEUL. — Du 25 avril au 2 mai. — Naissances. — Brouckgault Marcel. — Dondeyne Agnès. — Modimar Maurice. — Briane Raphaelle. — Pardieu Marie. — Briane Alice.

Mariages. — Verbouvre Oscar et Dumez Marie-Louise. — Bertelloot Jules et Deturck Stéphanie. — Gys Albert et Debert Hélène.

Décès. — Vigneble Marie, 25 ans. — Julien Séchopman, 2 mois. — Berthelloot Louis, 4 mois. — Farvin Amélie, 22 ans. — Non Jannette, 55 ans. — Lejeune Honoré, 17 ans.

DUNKERQUE

Arrestation. — Les agents ont arrêté le nommé Alexandre Bothezat, né à Moscou le 11 mai 1881.

Cet individu se dit professeur de langues étrangères. Il a été surpris en flagrant délit de mendicité. Il est en outre l'objet d'un arrêté d'expulsion. Il sera donc poursuivi pour ce double motif.

Vols au port. — Cent bandes de cuivre ont été dérobées hier sur le quai Freycinet II.

— Deux pièces de bronze valant 30 fr. ont été démontées et prises à la grue hydraulique de la Chambre de commerce. Ce vol eut pu occasionner un grave accident dans le cas où la grue eût été mise en fonctionnement avant l'examen.

— Une amarre longue de 150 mètres, valant plus de 100 francs a été volée à bord de la goélette *Gouverne*.

Malade. — Hier après-midi, la dame Marie P..., âgée de 28 ans, demeurant place de la République, c'est trouvée subitement indisposée près des Chantiers de France.

L'état de cette dame, qui a dû être conduite à son domicile est grave.

Le prix du pain, au 1er mai 1904, est fixé comme suit : 1re qualité, 0 fr. 54 ; 2e qualité, 0 fr. 52.

DUNKERQUE. — Du 3 mai. — Naissances. — Jules Hochart, rue de la Couronne, 84. — Emile Tange, quai au Bois, 2. — Marius Dessaure, rue de la Paix, 9. — Louise Maes, rue de la Verrerie, 7. — André et Marcel Bernard, jumeaux, rue Emmery, 56 bis. — Germaine Strack, rue de l'Église, 11. — Gustave Bryselbout, rue des Passerelles, 72.

Mariage. — Alphonse Leuer et Emilie Boiron. — André Duprand et Berthe Hedel.

Décès. — François Testu, 81 ans, menuisier, rue du Milieu, 94. — Alfred Bourdon, 68 ans, journalier, rue des Vieux-Quartiers. — Auguste Hubert, 10 mois, fils de Alphonse, employé de commerce, rue Jean-Bart, 7. — Madeleine Noël, 11 mois, fille de Louis, journalier, rue Sion.

Du 3 mai. — Naissances. — Raymonde Willaert, rue Saint-Jean, 37. — Claire Puad, rue Saint-Jean, 12. — César Billoo, rue Caumartin, 25 — Raymond Longiet, rue Emmery, 42. — Emilienne Vandenblicke, rue de Soubise, 57.

Mariages. — François Flochel et Sophie Ryckier. — Isaïe Picotte et Maria Devnider.

Décès. — Madeleine Noel, 11 mois, fille de Louis, journalier, rue Sion. — Auguste Plyser, 20 ans, garçon brasseur, célibataire, rue des Vieux-Quartiers.

BOURBOURG. — **Arrestation.** — Emile Goeighebeur, 24 ans, a été arrêté à Bourbourg sous l'inculpation de vagabondage et mendicité.

WATTEN. — **Défaut de patente.** — Emile Vatzor, marchand ambulant, exhibait dans des cabarets des montres qu'il offrait en vente dans des prix peu élevés, d'après sa déclaration.

Les gendarmes, curieux de leur nature, se trouvant là par hasard, demandèrent à l'ameteur s'il possédait une patente.

Comme il n'en avait aucune, les gendarmes confisquèrent les 3 montres qui ne seront remis au marchand que sur le vu d'un reçu du perceptour.

BERGUES. — Du 23 au 30 avril. — Naissances. — Varlaegen Georges. — Barrier Marguerite. — Petyt Marguerite. — Jovet Marie.

Mariages. — Dapian Jean, boulanger et Leclerc Lucie, cuisinière.

Décès. — Dehem François, 88 ans, célibataire.

DOUAI

Accident. — Lundi, vers sept heures du soir, Edmond Morelle, 38 ans, menuisier, demeurant chez M. Delharre, plombier, place du Barlet, a fait une chute de vélo rue de Valenciennes, et s'est blessé aux reins et à la tête. Après avoir reçu les soins du docteur Poiet, il a été conduit à l'Hôtel-Dieu.

Vagabondage. — Arrestation du nommé Marius Dommale, 15 ans, originaire de Paris.

VALENCIENNES

Abus de confiance. — Un individu correctement vêtu se disant contremaître des travaux de la nouvelle gare (!) se présentait chez Mme Brébant, aubergiste, en Coin Rouge, et après s'être informé des prix des chambres et de la pension pour lui et ses ouvriers (!) demandait 100 francs à prêter en donnant une action comme garantie.

Il se rendit ensuite chez M. Bonenfant, rue de Lille, où il renouvela le même procédé en échange de 70 fr.

Ne voyant plus revenir leur individu ils se rendirent l'un au Crédit Lyonnais, l'autre au Crédit du Nord où ils apprirent avec désappointement qu'ils étaient « refaits ». Leur action valait tout juste le prix du papier.

Ils ont porté plainte au bureau de police qui recherche l'escroc.

CAMBRAI

Fête de l'Immaculée-Conception. — Jeudi 5 mai. — Fête du Jubilé de cinquante ans de la proclamation du dogme de l'Immaculée-Conception de la Très Sainte Vierge Marie.

A 10 h. 1/2, messe pontificale par Mgr Monnier, évêque de Laghouat, avec assistance au trône de Monseigneur l'Archevêque.

Les chants seront exécutés par la maîtrise de la Basilique, sous la direction de M. le chanoine Lemaire.

A 4 h. soir, à 4 h. 1/2, salut solennel et sermon, par M. le vicaire général Carlier.

Une explosion pour commence. — Mardi, vers 8 h. 3/4 du matin, M. Carlier fils, entrepreneur de vidanges à Escaudœuvres, opérait en café de la Paix, rue des Halles, derrière l'Hôtel-de-Ville. Quatre hommes manœuvraient la pompe, et M. Carlier activait le foyer qui sert à consumer les gaz délétères.

Soudain, une formidable explosion se produisit : c'était le fond de la tonne qui venait de céder.

Un poids de 80 kilos environ, cette pièce de métal fut projetée à dix mètres de haut, endommageant une corniche à l'Hôtel-de-Ville et venant retomber, par ricochet, sur le seuil du bureau central de l'octroi, qui se trouve en face.

Les matières fécales contenues dans le tonne furent lancées aussi dans toutes les directions.

La commotion fut si forte que toutes les vitres des maisons voisines furent brisées ; mais il n'y a eu aucun accident de personne.

Le service de le voirie fit procéder immédiatement à un lavage abondant, mais bien nécessaire.

La cause de l'accident n'est pas encore bien établie.

BÉTHENCOURT. — Un conseiller réélu, mort pendant la dépouillement. — Dimanche dans le soirée, tandis que se poursuivaient les opérations du dépouillement, le bruit se répandit que M. Guislin, conseiller libéral sortant, venait de mourir.

La nouvelle était malheureusement exacte.

M. Guislin, conseiller sortant, avait débuté comme ouvrier à Candry. Il avait ensuite fondé avec M. Dezecoche une teinturerie et n'avait pas tardé à arriver à une brillante situation. Il était très estimé pour sa générosité.

M. Dezecoche se présentera à sa place. Il sera certainement élu.

AVESNES

RAUCOURT. — **Un cas de fait.** — Procès-verbal a été dressé au sieur Degna Arthur, qui dans une discussion électorale, dimanche dernier, a trouvé que pour avoir raison il fallait se servir du bâton. Il en a asséné un fameux coup sur la tête de son interlocuteur et l'a blessé.

Dans la même petite commune deux autres procès-verbaux ont été faits pour coups encore et bris de clôture.

CHRONIQUE ELECTORALE

CROIX

Fondus

C'est fait. Les *bonbons fondants* ont continué leur marche en avant... Il ne reste plus de leur jolie couleur *rouge vermeille* qu'une teinte très abstraite... Ils sont fondus.

L'alliance est faite, pour le 8e tour, avec Desbarbieux.

Nous n'avons cessé de prophétiser cette union depuis l'ouverture de la période électorale.

Cependant nous restons perplexes.... car enfin les 264 électeurs qui ont donné leur confiance aux égo...istes suivront-ils leurs candidats ?

Est-ce que ces Messieurs qui, dimanche encore proclamaient hautement leur mépris pour Desbarbieux *devant des témoins* (que nous connaissons) se moqueraient de la **parole d'honneur** comme de leur première veste ?

***

Et Kimpe ? Et les Kimpistes ?

Nous avons cherché un peu partout... mais presque... en vain... les Kimpistes maintenant Desbarbieux et celui-ci ne craint pas de dire : *Que les électeurs de Kimpe voteront pour les réactionnaires* (sic).

Il est vrai que ces paroles sont sorties de la bouche de notre premier magistrat alors qu'on lui apportait les résultats des bureaux du Crêchet et de la Makellerie qui n'étaient pas... faciles à digérer.

Qui vivra verra !

MOUVAUX

Le résultat de dimanche dernier a véritablement affolé le parti blocard. Dans une affiche, placardée hier il le considère non-seulement comme un échec mais comme « *une épreuve* » et il essaie de s'en consoler en pensant que peut-être (!?) il sera ménagé.

Laissons larmoyer les Vincentistes et préparons-nous au combat du 8 mai qui doit compléter leur déroute.

UNE CIRCULAIRE AUX ÉLECTEURS

La circulaire suivante vient d'être distribuée :

Mes chers Concitoyens,

Par 649 voix, vous avez voulu faire triompher les idées de liberté, d'égalité et de fraternité inscrites en tête de notre programme politique.

Laissez-moi vous en féliciter et vous en remercier.

Sans de nombreux abstentionnistes qui n'ont pas compris leur devoir électoral, mes amis et moi, aurions remporté un éclatant succès.

A l'heure où le gouvernement actuel foule aux pieds tout ce que nous respectons et aimons, augmente les charges des contribuables et ajourne indéfiniment les questions sociales telles que les caisses de secours, les retraites ouvrières, etc., au mépris des principes essentiels de la République, il importe que vous donniez dimanche votre confiance à de vrais républicains.

Vous manifesterez aussi par là votre désir absolu de bannir de notre cité cette politique personnelle, qui divise votre chère commune, pour le plus grand malheur de tous nos concitoyens.

Si vous nous choisissez pour vos mandataires, je vous promets en mon nom et au nom de tous mes collaborateurs, entre nous sincère et complet dévouement.

Mes amis, à dimanche.

Vive Mouvaux !

Vive la République !

Louis PICAVET,
Candidat de l'U. S. et P.

Annœullin. — La liste sortante est réélue.

Frémelles. — La liste républicaine libérale de M. Descamps passe tout entière.

QUESNOY-SUR-DEULE

Le vote de dimanche

Inscrits 1344, Votants 1167, Majorité absolue 584.

Sont élus : MM. Louis Caulier 914 voix. Isidore Delannoy 854 Jean-Baptiste Mahieu 842. Louis Decherf 838. Albon Deprez 835. Jean-Baptiste Vandermersch 831. Charles Delepierre 821. Alexandre Gadenne 811. Henri Bague 807. Paul Lepercq 804. Gabriel Delannoy 794. Jules Wicart 782. Jean-Baptiste Cerisier 782. Louis Frotin 759. Charles Lehoucq 735. François Loridant 728. Albert Bruneau 684. Jules Muller 679. Albert Loingeville 639.

Tous ces candidats sont élus. Ils appartiennent à la liste municipale.

Il y a 4 ballottages.

La liste radicale obtient : MM. Louis Seneme 582. Pierre Lesaffre 542. Séraphin Furtyre 468. Charles Béghin 468. Louis Delbecqua 431. Jules Desroumaux 430. Henri Picavet 406. Alfred Lebocq 392. René Vandenbussche 385. Jean-Baptiste Duquesnoy 382. Emile Morent 369. Désiré Roussel 377. Michel Leroy 369. Louis Dervaux 358. Charles Becquiert 352. Arnold Lambert 332. Ch. Bodé 267. Louis Delmare 226. Henri Despretz 224. Julien Tiberghien 218. Léon Becquart 207. Emile Horneln 197. Louis Leprêtre 195. Georges Hevenne 187. Jules Crépel 130. Charles Catrix 114. Louis Cardon 95.

ARMENTIÈRES

Le Scrutin de Dimanche

Les résultats de dimanche dernier consacrent l'écrasement de la bande à Daudrumez à qui la partie saine de la population signifiera dimanche prochain son congé définitif, et cela quelle que soit l'attitude des Guesdistes.

Nous ne savons pas encore si les citoyens Ch. Lefebvre, Deyghère et Prévot consentiront à marcher la main dans la main avec ceux qui, depuis quelque temps les accablent d'outrages et continuent encore cette semaine dans les ateliers, leur campagne de diffamation contre celui qui, pendant les grèves, a été le secrétaire du syndicat rouge.

Même si les citoyens Ch. Lefebvre, Deyghère et Prévot se désistaient en faveur des deux bourgeois, de ceux que les purs, à la suite du citoyen Ingels, considèrent comme des vendus et des traîtres, la Ligue ne l'emporterait pas moins car sa liste est la seule vraiment Armentiéroise, le seule qui puisse sérieusement, sincèrement défendre les intérêts d'Armentières.

Le moment est venu de confier à des mains plus fermes et plus désintéressées les intérêts de la ville, et si dimanche tous les bons citoyens font tout leur devoir d'en sera fini des désordres, des conflits continuels où se complaît la haineuse fureur de ceux qui pendant quatre ans ont gouverné la ville non pas en républicains mais en tyrans ; ce sera fini du règne de ceux qui se sont fait en divers circonstances les chefs des opaches et ont livré in rue à des bandes de forcenés, ce sera fini de le terreur rouge qui paralysait les affaires et la ville reprendra son calme d'autrefois et ceux qu'un grand tribun qualifiait autrefois d'esclaves ivres rentreront dans leur repaire.

JACQUES BONHOMME.

***

Aux Electeurs d'Armentières

Electeurs,

La journée de dimanche a consacré la défaite de ceux qui, pendant quatre ans, ont si gravement compromis vos intérêts et la prospérité de votre ville.

Grâce à vous, le 1er mai, Armentières s'est libérée.

Sans les irrégularités, les menaces, les indignes violences de gens sans aveu, la liste de la Ligue passait tout entière.

Armentiérois,

Vous avez vaincu, le 1er Mai.

Il vous appartient de compléter dimanche prochain votre succès pour le changer en triomphe, pour assurer enfin à notre chère ville d'Armentières le calme, la paix et la concorde, sans lesquels le commerce, l'industrie et le travail ne peuvent que végéter.

C'est par une union très étroite de tous les efforts, de toutes les énergies qu'Armentières sera définitivement sauvée.

Chers Concitoyens,

C'est du fond du cœur que je vous remercie de la preuve de sympathie que vous m'avez accordée.

A l'exemple de mes amis que vous élirez dimanche, je serai au conseil municipal l'homme de tous et non pas le représentant de quelques-uns.

Mais il reste à compléter votre œuvre.

Seul, je ne pourrais rien.

Entouré des amis qui partagent toutes mes convictions, qui ont avec moi un commun programme et qui sont animés de la même ardeur pour la défense de tous vos intérêts, je pourrai, nous pourrons réparer, dans la mesure du possible, les fautes commises pendant quatre ans et assurer enfin à notre chère ville d'Armentières la tranquillité qui lui est indispensable pour le plus grand bien de son commerce, de son industrie et, par conséquent, de son travail.

Chers concitoyens,

Dimanche prochain, tous aux urnes !

Pour Armentières et pour la République !

Rodolphe LOUAGE,
Conseiller municipal.

HAZEBROUCK

Les résultats d'Hazebrouck ne sont pas sans causer un certain étonnement.

La liste sortante était composée d'hommes dévoués au bien public et charitables envers les pauvres, qui méritaient de réunir tous les suffrages ; ils avaient, à leur tête, M. Georges Degroote, administrateur éminent dont les habitants d'Hazebrouck sans distinction d'opinion reconnaissaient la haute valeur.

Jamais les intérêts de la ville ne pourront être mieux gérés qu'ils ne l'ont été depuis que M. Degroote occupe la première magistrature municipale, c'est-à-dire depuis vingt ans.

Si cette liste n'a pas entièrement passé au premier tour, il faut en chercher la cause dans l'entrée en scène du parti socialiste constitué à Hazebrouck après les grèves d'octobre. Les socialistes, à qui le docteur Desmons était venu prêcher le bonne parole, ont marché comme un seul homme pour la liste radicale. « A bas les calotins ! », tel était le cri de ralliement des troupes ministérielles.

Ce cri a retenti pendant toute la soirée de dimanche, faisant écho à l'*Internationale* et à la *Carmagnole* qui se chantaient dans certains cabarets.

A l'Hôtel-de-Ville, pendant le dépouillement, les invectives des adversaires de la municipalité n'a plus connu de bornes ; sous les arcades du monument stationnaient des bandes de gamins qui hurlaient, eux aussi, des refrains injurieux à l'adresse des libéraux.

Les braves gens d'Hazebrouck, qui se rappellent le temps où leur ville ne connaissait pas la haine entre les citoyens, où toutes les personnes, quelque fut leur situation sociale, ouvriers comme patrons, se disaient bonjour en se rencontrant dans les rues, n'envisagent pas l'avenir sans crainte.

Certains électeurs qui ont voté dimanche pour les radicaux se demandent eux-mêmes si on ne les conduira pas trop loin : aujourd'hui les socialistes soutiennent les radicaux, mais dans quatre ans ? Ce n'est pas sans danger qu'on joue avec le feu.

ESTAIRES

LA BAGARRE DE DIMANCHE

A propos de la sanglante bagarre de dimanche provoquée par les socialistes, M. Wetine, candidat au conseil municipal, adresse aux électeurs d'Estaires, le circulaire suivante :

A chacun ses responsabilités

Messieurs les Electeurs
de la ville d'Estaires,

Vous connaissez tous, les incidents tumultueux de la soirée de dimanche, les opérations du dépouillement du scrutin violemment interrompues par des bandes, l'assaut de la mairie, les attaques contre les personnes.

Aujourd'hui, en conjurer la diffamation et on vous dit que je suis l'auteur responsable de ces scènes de désordre.

Avec la dernière énergie, j'affirme comme je l'ai affirmé dimanche à M. Emile Leleu, que l'accusation de remettre un bulletin déjà contrôlé parmi les bulletins à contrôler, est une accusation mensongère, indigne à la fois, et du caractère du candidat et de ma loyauté.

Entre mon affirmation et celle de M. Emile Leleu, vous choisirez.

M. Leleu m'a invectivé dimanche soir d'une façon violente, et avant que j'aie pu fournir des explications, avant que lui-même, conformément à la procédure légale, eût fait ses réserves devant le bureau électoral sur la correction et la sincérité des opérations de dépouillement, une bande m'assaillait, me portait des coups et en même temps se livrait aux mêmes excès contre mes amis qui, à d'autres tables, s'occupaient du dépouillement du scrutin.

Il faut laisser à chacun ses responsabilités et il serait vraiment par trop commode, lorsqu'on a cherché une mauvaise querelle, de continuer à rejeter sur ses adversaires la conséquence de ses propres actes.

En ce cas on a voulu rééditer la formule « Calonnier, il en restera toujours quelque chose » mais je suis de ceux qui ne laissent point passer la calomnie sans y répondre et ne se laissent point intimider par des violences voulues.

Auguste WATINE,
candidat.

***

M. Defossez, la victime des brutes de dimanche, a subi lundi soir le douloureuse opération de l'ablation de l'œil. Son état général est relativement satisfaisant ; néanmoins on craint des lésions internes.

Plusieurs femmes auraient été témoins des lâchetés commises pendant le dépouillement du scrutin ; leurs noms sont connus et on s'attend à ce qu'elles soient interrogées par le parquet.

On s'étonne d'autant plus des violences exercées sur M. Defossez que celui-ci est l'homme le plus calme et le plus affable qui se puisse trouver.

DUNKERQUE

La Situation Electorale

M. Alfred Dumont et ses amis s'adressent en ces termes aux électeurs pour le scrutin de ballottage.

A MM. LES ÉLECTEURS

des sections de la Bourse

et de l'Hôtel des Pompiers

Nous sommes infiniment reconnaissants aux électeurs qui nous ont assuré la majorité dès le premier tour de scrutin.

Mais si grand que soit cet honneur, le seul but que nous nous proposons ne pourrait être atteint, si nous demeurions privés du concours de nos amis qui n'hésitent pas à se représenter à vos suffrages dimanche prochain, avec la certitude de répondre ainsi à votre légitime attente.

Pour donner une sanction pratique au témoignage d'estime qui vient de nous être accordé, il est indispensable que vous ne votiez, au deuxième tour :

Dans la Section de la Bourse que pour Messieurs

Georges CAVROIS,
Albert CHAVERON,
BONPAIN-VANDERCOLME,
Henri DURIN,
Maurice CABOUR,
Docteur REUMAUX,
Victor HERPRECK,
Hippolyte LEBLEU,
Louis DECOUTTER,
Eugène BUSKINE,
Commandant RUER,

Et dans la section de l'Hôtel des Pompiers que pour Messieurs

Jules KIEKEN,
Gaston FICHAUX,
TRESCA-COQUELLE,
LEDUC-NYS,
et Emile REGNIER.

Ils auront à cœur, comme nous, de se consacrer exclusivement et sans arrière-pensée à la défense de tous les intérêts Dunkerquois.

3 Mai 1904.

Alfred Dumont ; Jules Doman ; Benjamin Morel ; Charles Ziegler ; Lucien Choquet ; Gustave Debavelaere ; Docteur Villette ; Lucien Carlier ; Pierre Hecquet ; René Hovelt ; Charles Dewées ; Georges d'Arras.

DOUAI

Le Comité républicain-libéral fait publier l'appel suivant :

Electeurs,

Merci aux 1954 citoyens, qui le 1er mai ont adhéré à notre programme et soutenu les candidats de l'Action Libérale Progressiste.

Vous avez vaillamment défendu les idées d'ordre, de justice, de tolérance et de liberté.

Le succès n'a pas couronné nos efforts. Séduits par les irréalisables promesses du socialisme, des électeurs ont choisi des hommes dont les doctrines néfastes constituent à la fois un danger national et un danger municipal.

La lutte eût été terminée dimanche, si le Conseil sortant n'avait pas écarté de sa liste le commandant Binet, s'il avait voulu comprendre que les libéraux comme tous les autres citoyens, ont le droit d'être représentés dans l'assemblée communale.

Electeurs douisiens,

Nous ne désertons pas notre poste de combat, mais nous sommes tout disposés à tout oublier ; et si nos adversaires d'hier, qui ne peuvent se passer de notre concours, nous tendent fraternellement la main, nous sommes prêts à réaliser avec eux l'union qui fait la force. Loyalement unis, nous pourrons écarter des hommes qui prêchent et pratiquent la haine des classes, qui se constituent les désorganisateurs de toutes les institutions sociales, et dès lors suivent à la prospérité industrielle et commerciale.

Electeurs,

Vous approuverez cette attitude, que nous tenons à rendre publique, laissant à ceux qui se refuseraient à sceller l'union entre tous les hommes d'ordre, les responsabilités de l'avenir.

***

Il nous a paru intéressant de rechercher quels auraient été les résultats du vote de dimanche dernier pour Douai, en supposant que le sectionnement de Dorignies eût été voté.

Nous retranchons donc à chaque candidat le nombre de voix qu'il a obtenu à Dorignies.

Dans ces conditions le nombre des électeurs inscrits serait de 5996, celui des votants ayant été de 4295, la majorité est été de 2143.

En additionnant les voix obtenues dans ce cas par chacune des listes nous obtenons :

Liste républicaine 43.678
Liste libérale 38.085
Liste socialiste 36.078

D'où il ressort que Dorignies seul a donné aux socialistes la majorité qu'ils ont obtenue dimanche dernier.

VALENCIENNES

Réveil et *Impartial* commentent douloureusement le résultat des élections municipales de Valenciennes.

A les entendre le succès des libéraux n'est que le résultat de « racolage » et d'« embauchage ».

Voilà comment les radicaux insultent les électeurs lorsqu'ils ne sont pas de leur avis.

Ils les traitent de vendus, alors que le vote a été libre, chez nous, du moins.

Les radicaux pourraient-ils en dire autant, eux qui tiennent sous leur coupe, les employés de l'administration et des services municipaux ?

***

En vue du second tour, radicaux et socialistes préparent leur cuisine électorale.

Les socialistes réclament, dit-on, 8 sièges sur la liste radicale en échange de l'appoint de leurs 600 voix. Les radicaux se font tirer l'oreille, mais seront obligés de passer sous les fourches caudines de la Société.

De toute façon, l'issue du scrutin ne saurait être douteuse. Les électeurs converront dimanche prochain à l'Hôtel-de-Ville un Conseil municipal libéral et progressiste.

Hamichin. — La liste ministérielle est élue, à l'exception d'un siège gagné par Samuel Rudant, républicain libéral.

Haspres. — Opt été élus au premier tour :

MM. Ernest Letsolle, Hector Cossart, Léon Mercier, Edmond Taisnes, Léon Marfarin, Marchand, Sacheux-Chevalier, Charles Lestoille, Fournet, Caullet, progressistes.

Dix élus ; deux ballottages.

MAULDE. — **M. Glorieux,** maire révoqué en décembre dernier par un acte du plus cynique arbitraire, repasse haut la main avec toute sa liste, malgré la pression la plus éhontée.

Honneur aux habitants de cette commune d'avoir compris et si bien relevé l'affront.

Hasnoy. — 14 élus, dont 13 républicains progressistes de la liste Lestoille. — 7 ballottages.

Brunémont. — 11 élus, dont 4 nouveaux. — 1 ballottage.

Sotiers : Pierre, Delporte Henri, Vitrant J.-B., Vallez Nicolas, Dugimont Arthur, Covin François, Joceille Emile, Deburge Henri, Buzin Zéphir, Ledieu Augustin, Fosse Désiré.

Saint-Python. — 14 élus. — Lemoine Eugène, Gustave-Vincent Lobry, Cordon Gustave, Bantegnie Jules, Lemoes Irénée, Lebon Alfred, Marlière Jules, Bréda Agathange, Leclercq Féneion, Lefebvre Gustave, Descamps Benoît, Bantegnie François, Maisnes Gustave, Blanchard Emile.

3 ballottages.

Beaurain. — 7 élus, — 3 ballottages.

Verlain. — Liste libérale élue.

Vieuly. — M. Somain, maire, réélu avec toute sa liste.

Cagnoncles. — Deux listes sérieuses étaient en présence : radicale ministérielle et républicaine libérale.

Huit républicains libéraux sont élus :

MM. Bernard-Mériaux 158 v., Rondeau Alexandre 138, Soyez Jules 144, Bury Désiré 142, Lefebvre Jacques-Antoine 175, Dambrine Jacques-Antoine 126, Mériaux Emile 119, Bense-Delfolie 114.

Un radical, M. Leduc, est élu avec 124 v.

Il y a trois ballottages qui sont favorables aux libéraux suivants : MM. Lefebvre Joseph, Delfolie Georges et Soyez Anthime.

Le Quesnoy. — 14 élus : 9 libéraux, 5 radicaux, 7 ballottages.

Poix-du-Nord. — M. Decornet, républicain libéral, passe avec toute sa liste à une forte majorité.

Neuvilly-Vendegies. — Six républicains libéraux élus, 3 radicaux. Un ballottage.

Jolimetz. — La liste radicale garde ses positions.

Locquignol. — Item.

Ghissignies. — La liste républicain est passée.

Bandignies. — Item.

Recquignies. — Les républicains libéraux et conservateurs conservent leurs positions.

Salesches. — M. Denis, républicain libéral, est maintenu au pouvoir.

Englefontaine. — M. Catineau, républicain radical, est élu.

Demandez la chicorée extra de DROULERS Fils, Fresnes (Nord). LA MAGICIENNE

FEUILLETON N° 61

LE SECRET DE LUSABRAN

Par B. DE BUXY

Maintenant, épuisé, mais rempli d'une joie surnaturelle, il s'appuyait sur une foi inébranlable et, les yeux fixés en haut, s'avançait dans la lumière vers le trône de son Père céleste.

Les jours se passaient, la santé du comte se rétablissait peu à peu, et il pouvait diriger ses nouveaux plans.

Yvene avait surpris, avec une ardeur persuasive qui fut irrésistible, de décider son oncle à recommencer, sur un pied modeste, l'œuvre qu'il avait abandonnée. En vendant quelques propriétés, débris de son opulence, il pouvait reprendre son travail au point où il l'avait trouvé trente ans plus tôt. Et ce qu'il avait repoussé avec indignation, un mois auparavant, alors qu'il se croyait un intrus sur le sol de Lusabran, il l'accepta aujourd'hui sans nul souci de la rude tâche qui l'attendait.

L'activité de la verrerie reprit lentement son cours. Le cœur débordant d'émotion, le comte tourna un jour ses pas affaiblis vers Pustine et franchit la haute porte devant les ouvriers rangés en haie, qui l'accueillirent par des acclamations.

Dès lors, le comte travailla sans relâche à réparer le mal que son incrédulité avait fait autour de lui. Il agissait avec tant de noblesse et de droiture qu'il arrachait l'admiration aux plus endurcis.

— Si ce vieux mécréant de Just voyait son maître, disait un jour Barbe à une autre domestique.

Yvene qui passait l'entendit. Tout le monde ignorait ce qui concernait Just, mais la jeune fille ne pensait pas, sans effroi, à ce qui avait dû se passer dans l'âme violente du vieillard, quand il avait vu tomber l'échafaudage d'erreur sur lequel il avait appuyé sa vie. Just n'avait pas reparu depuis que la vérité s'était fait jour ; personne ne connaissait son sort, quoique le comte eût, en secret, dirigé des démarches pour retrouver le serviteur.

Yvene soignait son oncle, elle l'écoutait développer ses projets, mais, sans rien dire, elle se préparait à regagner l'Abbaye-Dieu.

Elle demeurait des heures, sa tête blonde courbée sur son ouvrage ou enfouie derrière les fougères de la vérande ; elle se disait :

— J'ai fini. Je m'en irai demain.

Et le lendemain la retrouvait à le même place. Elle résolut enfin d'annoncer sa détermination, elle ne pouvait plus attendre ; un matin, après déjeuner, elle dit à son oncle en balbutiant :

— La saison s'avance. Je crois que vous attendez des visiteurs, je ne resterai pas ici pendant leur séjour. Je veux... il faut que je rentre. Je désire être à l'Abbaye-Dieu pour le prise de voile. Vous savez... je devais prononcer mes vœux cet automne. Les douloureuses circonstances qui m'y poussaient, malgré mes supérieures, mes compagnes et moi-même, sous l'empire du mystère — à présent éclairci — dont nous étions tous les inconscientes victimes, viennent de changer de face par un coup de la divine Providence et me rendent ma liberté....

— Liberté que je m'étais permis de vous confisquer contre tout droit, interrompit le comte. Ah ! Yvene, votre héroïque délicatesse à mon égard ne m'illusionne pas sur l'étendue de ma faute. C'est moi, votre oncle, qui vous imposais de force une vocation pour laquelle je savais bien que vous n'étiez pas faite...

— Laissons là le passé, je vous en supplie, mon oncle ! Je désire tout de même retourner au couvent, pour voir, ou moins, de mes yeux cette cérémonie... à laquelle je ne participerai plus autrement ; et puis je resterai là-bas comme dame pensionnaire. J'y serai heureuse, sans doute ; le monde n'est pas bon pour moi.

Un sourire très doux effleura les lèvres du comte.

— Mon enfant, répondit-il, vous prononcerez aussi vos vœux cet automne, des vœux saints et graves... Je vous accompagnerai moi-même à l'autel. La comtesse...

— Avez-vous reçu des nouvelles de ma tante ? demanda Yvene pour détourner l'entretien.

— De très bonnes nouvelles et sa lettre précédera de bien peu son retour.

Yvene n'ajouta rien, elle prit son chapeau et sortit, elle avait besoin de solitude. Sa tante revenait seule... Fouiques restait là bas. Elle demeurait toujours l'obstacle qui séparait le père de son fils... Fouiques ne reviendrait que dans plusieurs années et elle serait à l'Abbaye-Dieu ; elle détournerait les yeux lorsque le soleil dorerait, dans le lointain, les tours de Lusabran.

C'était une après-midi magnifique, les mûriers chargés de leurs baies noires et brillantes étendaient leurs longues branches comme des guirlandes ; une odeur de fruits mûr